ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967



Florimond GISCLON et son vieil ami Louis PRADEL.
Deux hommes heureux de travailler ensemble, depuis longtemps, A BIEN SERVIR LYON.

Florimond GISCLON est une figure lyonnaise dont les fonctions publiques ont affirmé la valeur et fait de notre candidat une personnalité de premier plan.

Depuis 8 ans, Adjoint à la Mairie du 3e Arrondissement ; depuis 2 ans appelé par Louis PRADEL, qui le connaît bien, à la Mairie Centrale, chargé de missions importantes à l'Aide sociale, aux H.L.M., à l'Institut de droit du travail, etc... particulièrement averti des problèmes de la Jeunesse, homme courageux et respecté, soucieux d'efficacité, élu dont **l'honnêteté politique** n'est contestée par personne, il apporte à sa tâche un dévouement sans limite.

Il connaît bien les préoccupations de :

ceux qui produisent : patrons, employés et ouvriers,

ceux qui font vivre la cité : commerçants, artisans, fonctionnaires,

ceux qui méritent la sollicitude de la nation : personnes âgées, retraités, malades, infirmes, enfants et jeunes gens.

Il combattra pour **assurer, dans la dignité, tous les droits de la Femme.**

Il s'oppose à la néfaste politique du pouvoir qui mène au **chômage menaçant,** au **freinage des mesures sociales,** au **marasme des affaires,** aux **imminentes et dangereuses complications internationales,** à la **répression des libertés.**

SON PROGRAMME LE VOICI EN RESUMÉ :

— **JUSTICE SOCIALE**

Une véritable démocratie ne peut se contenter d'affirmer des droits politiques : elle suppose la reconnaissance de droits économiques et sociaux assurant les égalités essentielles entre tous.

— **Le droit au travail** exige le relèvement des salaires, traitements et retraites, la réduction progressive de la durée hebdomadaire du travail, la suppression des zones de salaires, l'indexation du S.M.IG. sur le coût de la vie et sur la croissance de la production. **LE PLEIN EMPLOI et une politique préventive de reconversion.**

— **Le droit à la santé** exige l'extension et la modernisation des hôpitaux, des salaires décents pour les personnels hospitaliers, une aide accrue à la recherche médicale, la généralisation des conventions **NEGOCIEES** entre le corps médical et la sécurité sociale, la création d'un office central des industries pharmaceutiques.

— **Le droit au logement** EXIGE LA CONSTRUCTION DE 600.000 LOGEMENTS PAR AN, DONT 350.000 LOGEMENTS SOCIAUX.

— Le droit à la solidarité nationale exige :

— **pour les handicapés,** l'accroissement des crédits pour la réadaptation.
— **pour les anciens combattants et les victimes des guerres** entre autres légitimes satisfactions, le respect du rapport constant.
— pour les **rapatriés d'Algérie** : l'indemnisation sur la base de la Loi de 1946 relative aux dommages de guerre, indemnisation d'ailleurs légalement prévue.
— pour les **personnes âgées :** l'abaissement de l'âge de la retraite et le relèvement des crédits du Fonds national de solidarité.
— **pour les familles** et entre autres, l'augmentation et l'unification des allocations familiales.

PROMOTION DE LA FEMME

La dignité de la femme sera reconnue pour assurer sa promotion personnelle, ce qui suppose :

- l'abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances et qui s'opposent à la maternité heureuse et volontaire.
- Le remboursement à 100 % des congés de maternité.
- Le développement des équipements sociaux, notamment les crèches, les centres de protection maternelle et infantile, les écoles maternelles et les colonies de vacances.
- L'égalité juridique entre les époux et le libre accès des femmes aux emplois et fonctions.

— LA PRIORITE DES PRIORITES A L'EDUCATION NATIONALE

Pour donner à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie et lui apporter le droit à un avenir heureux, il est indispensable de moderniser et de démocratiser l'enseignement, de développer la recherche scientifique et de promouvoir une politique de la jeunesse et des loisirs.

— LA PAIX DANS UN MONDE ORGANISÉ

- La renonciation à la force de frappe atomique et sa reconversion à des fins pacifiques.
- Une action cohérente de la France en faveur du désarmement général, simultanée et contrôlée par la participation de notre pays à la Conférence de Genève, la signature des accords de Moscou sur la cessation des essais nucléaires et la proposition d'un plan de désarmement progressif et d'un accord général contre la dissémination des armes nucléaires.
- Une action concertée de la France en faveur de la sécurité collective et de la coexistence pacifique par la réforme de l'Alliance Atlantique PAR UN REGLEMENT NEGOCIÉ sous le contrôle international de la guerre au Vietnam, par un pacte européen de sécurité collective et par la réunion d'une CONFERENCE MONDIALE SUR LA COEXISTENCE PACIFIQUE et la sécurité collective.
- Une action énergique de la France pour la construction d'une **EUROPE DES PEUPLES**, garantie par l'élection au suffrage universel d'un Parlement européen.
- Une action concrète de la France en direction du Tiers Monde tendant à assurer par une aide organisée internationalement les besoins des deux milliards d'êtres humains supportant toujours la faim et l'ignorance.

L'engagement solennel est pris de réaliser ce programme. Cet engagement s'accompagnera toujours, chez moi, et vous le savez bien, du souci de défendre les LIBERTES LOCALES de notre Ville où tant de tâches restent à accomplir.

Comme hier contre HERZOG, **Florimond GISCLON demeure aux côtés de Louis PRADEL pour approuver avec le Maire de Lyon, le Manifeste des Grands Maires de France** qui appelle « le suffrage universel à ne se prononcer que pour des candidats démocrates qui s'engagent sans réserve à mettre fin aux errements actuels, préjudiciables à une saine gestion des affaires publiques et promouvoir une politique d'action qui conditionne la modernisation et l'essor du pays ».

En réponse, le lundi 13 février à 13 heures, par cet instrument du pouvoir qu'est devenue la Radio, le speaker Jean Charles HEBERLÉ nous a prévenus : « L'ENJEU C'EST LYON ».

C'est brutal, c'est franc. Merci de l'avertissement.

Les Lyonnais connaissent donc l'importance de l'enjeu. Ils refuseront l'homme qui cherche la revanche d'Herzog, JOXE, le Breton, JOXE, Ministre en service commandé, **parachuté de dernière heure,** JOXE, l'énigmatique détenteur des consignes inconnues.

Ils enverront au Parlement **un homme qu'ils connaissent bien, qu'ils pourront contrôler, un homme fidèle aux engagements pris,** qui défendra passionnément **sa Ville,** la vôtre, mais aussi à tous, Hommes et Femmes, **vos Libertés, vos Droits, votre Avenir** et celui de vos enfants.

Fédération de la Gauche
Démocrate et Socialiste

Florimond GISCLON

Adjoint au 3e arrondissement et à la Mairie Centrale
Président du Comité de Gestion des Œuvres Sociales Municipales
Vice-Président de la Commission permanente du Bureau d'Aide Sociale et du restaurant pour Vieillards « Ma Demeure »
Administrateur de l'Office départemental des H.L.M. du Rhône et de plusieurs groupements d'éducation et de bienfaisance
Croix du Combattant volontaire de la Résistance
Médaille de la Reconnaissance française
Médaille d'Or de l'Education physique et des Sports
Officier des Palmes Académiques
Chevalier du Mérite Social

Robert DEVAY

Agent Commercial — Conseiller Municipal
Président du Parti Radical et Radical-Socialiste du 6e Arrondissement
Président de la Tutélaire des Brotteaux
Délégué cantonal

M. DONJON Marius, Adjoint au Maire, 3e.

Les CONSEILLERS MUNICIPAUX : BONNARDEL Marcel, 6e ; COMBE René, 3e ; PRUDHOMME Gilbert, 6e.

Les CONSEILLERS MUNICIPAUX SUPPLEANTS : BATAILLY Robert, 3e ; DURIF Georges, 6e ; GARAMBOIS Joseph, 3e ; PAULIN Marcel, 6e.

Le COMITE DE SOUTIEN : BALZAN Raoul, chef d'expéditions ; BARRAUD Jean, commerçant ; CHANTELOUBE Louis, ingénieur ; Mme Antoine CHARIAL ; CHAZIT André, fondé de pouvoirs ; CORTEY Gaspard, négociant ; FAUCON Emmanuel ; FAYOLLE Benoit, vice-président de la fédération nationale de gymnastique ; FRIARD René, directeur de sociétés ; GRAVIER Albert, musicologue ; Maître Pierre GUEUGNIAUD ; Mme Jules HOTTIN, syndicaliste ; Maître André LABORDE ; Docteur Albert LADRET ; P. MINANGOY, métreur ; PLEDIT Jean, artisan métallurgiste ; MEHR Jean, militant syndicaliste, MEZIE René, entrepreneur ; PARAYRE Pierre, étudiant ; Docteur Jean RAINAUD, vétérinaire ; J. B. SURRE, grand mutilé de guerre ; Roger THIBAUD, Directeur d'école ; VIGNEUX Louis délégué cantonal. Tous habitant la 4e Circonscription.

IMP. J. LORGE 37, Quai Fulchiron - LYON